GIS UTSH **Proposition d’une session pour ICOHTEC 2018**

**(Saint-Etienne, 17-21 juillet 2018)**

Démocratie technique : quels antécédents, quelles perspectives ?

Toute activité humaine comporte nécessairement une dimension « technique ». Cette activité technique peut s’accomplir, sous des formes extrêmement diverses, depuis une complète maîtrise et autonomie par celui qui la réalise (de l’idée à la mise en œuvre), jusqu’à son assujettissement à des méga-systèmes techniques et cela en toutes sortes de domaines : production matérielle, santé, information, enseignement, loisirs, etc.

Libres ou dominées, - ces activités intègrent cependant des contenus et des opérations variées à des échelles différentes (localement, nationalement, au cœur même de la « mondialisation »). En permanence sous tension, elles sont perpétuellement modifiées par celles et ceux qui les réalisent, et pas seulement par ceux qui les conçoivent ou qui les « managent ». Nous sommes ici, au cœur de l’histoire de ce processus que l’on nomme « démocratie technique », et qui interroge les modes de « gouvernementalité » des sciences et techniques, le jeu des acteurs et la structure des décisions au sein des processus d’innovation.

Ainsi, depuis les âges de l’outil préhistorique, et *a fortiori* depuis le machinisme, la question se pose de savoir qui maîtriserait le manche de l’outil ou organiserait le système. Ce fut le cas aussi très tôt dans la contestation des économies coloniales (en Amérique latine et anglo-saxonne, en Asie, en Afrique) comme dans l’industrie (vis-à-vis de Frédéric Taylor ou de Ford). De manière plus contemporaine, c’est également le cas en France, dans la contestation de grands chantiers d’équipement (canaux à grands gabarit, réseaux autoroutiers, TGV, aéroports...), comme des interrogations sur la robotique dans le monde du travail ou sur certains renouvellements quant aux pratiques de santé. Après ceux sur les nanotechnologies, les États généraux de la bioéthique ne viennent-ils pas d’être lancés notamment sur des sujets comme la santé « numérisée » ou encore l’intelligence artificielle en médecine afin de donner un nouveau cadre juridique ?

Sous les formes et dans les contextes les plus divers, ont émergé des interrogations, des pratiques qu’on peut considérer comme autant de « courants » d’une « démocratie technique » en gestation : mouvement d’ampleur variée, mobilisation intellectuelle de la part de milieux très différents les uns des autres. Ce sont donc ces formes de mobilisation, de pratiques quotidiennes, ou d’engagements qu’il s’agit de repérer et d’analyser comme autant d’expressions d’une démocratie technique à l’œuvre.

Des propositions de communication sur des initiatives citoyennes, des mesures d’assemblées élues ou de collectivités, des actions en milieu professionnel, toutes formes de manifestations passées ou présentes qui pourraient être considérées comme relevant d’un principe d’action démocratique dans une technique, pourront être proposées et discutées lors de cette session.

Pierre Lamard, Yves-Claude Lequin, Mathieu Triclot

UBFC, laboratoire FEMTO/RECITS